



Ateliers d'art floral 2019-2020

ST MARTIN LE VINOUX - Assoc. Familiale

Maison des Moais – Salle Coluche

Fiche inscription

3 heures - jeudi 14h /17h et 18h/21h

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel :

Email :

14h/17h	18h/21h		14h/17h	18h/21h	
		17/10/2019 "Eventail"			19/03/2020 "Rayonnement floral"
		21/11/2019 "Vendanges tardives"			09/04/2020 "Bienvenue"
		19/12/2019 "Féerie de Noël"			07/05/2020 "Ondulation"
		16/01/2020 "Enlacé"			11/06/2020 "Jeux"
		20/02/2020 "Carnaval"			

Nombre de chèques :

Date :

Signature :

TARIFS	MODALITÉS
Adhésion Floriscola : 10 €	A régler lors de la 1 ^{ère} inscription par chèque libellé à « Floriscola » (différent du chèque Atelier) à retourner avec vosre fiche d'inscription et vosre fiche d'adhésion dûment remplies. La carte de membre de l'Association vous sera adressée par mail.
Adhésion individuelle à l'Association Familiale :	A régler lors du 1 ^{er} atelier à l'ordre de l'Association Familiale.
Support de l'année : 4 €	Chèque à l'ordre de Floriscola à remettre lors du 1 ^{er} atelier.
Ateliers (P.U) : 37 €	<ul style="list-style-type: none"> ● Établir autant de chèques que d'ateliers choisis ● Mentionner le lieu, la date de l'atelier au dos du chèque. ● Le règlement devra être effectué impérativement 15 jours avant la date de l'atelier ● L'inscription sera validée seulement à la réception du chèque ● Chèque à établir à l'ordre de l'Association Familiale à remettre ou à expédier à M.-H. RENAUD 12, rue de Poisat - 38320 EYBENS

En cas d'empêchement, prévenir minimum 15 jours avant l'atelier, passé ce délai il n'y aura pas de remboursement, Vous pourrez soit vous faire remplacer, soit récupérer vos fleurs